

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 1 sur 10

Solution Gardotest 247

SECTION 1 : Identification

Identificateur du produit

Nom du produit : Solution Gardotest 247

Code produit : R7234

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation

Utilisations identifiées pertinentes : Produits chimiques de laboratoire

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible

Détails du fabricant ou fournisseur

Fabricant :

États-Unis

AquaPhoenix Scientific, Inc.
860 Gitts Run Road
Hanover, PA 17331
1-717-632-1291

Ligne d'urgence :

États-Unis

ChemTel Inc

+1(800)255-3924

+1(813)248-0585

SECTION 2 : Identification de danger

Classification SGH :

Toxicité aiguë (orale), catégorie 4

Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 4

Toxicité aiguë (dermique), catégorie 4

Corrosion de la peau, catégorie 1A

Troubles sévères des yeux, catégorie 1

Toxicité spécifique pour l'organe cible - exposition unique, catégorie 3, irritation respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger :



Mentions d'avertissement : Danger

Mentions de danger :

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif en cas d'inhalation.

H312 Nocif en contact avec la peau.

H314 Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 2 sur 10

Solution Gardotest 247

H335 Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Déclarations de mise en garde :

P264 Bien se laver la peau après utilisation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

P261 Éviter de respirer les poussières, les émanations, les gaz, les brouillards, les vapeurs, les aérosols.

P271 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans des zones bien ventilées.

P260 Ne pas respirer la poussière/les émanations /le gaz/le brouillard/les vapeurs/les pulvérisations.

P233 Maintenir le contenant bien fermé.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P330 Rincer la bouche

P302+P352 IF ON SKIN: Wash with plenty of soap and water.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P322 Specific measures (see supplemental first aid instruction on this label).

P363 Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

P304+P340 IF INHALED: Remove victim to fresh air and keep at rest in a position comfortable for breathing.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303+P361+P353 IF ON SKIN (or hair): Remove/Take off immediately all contaminated clothing. Rinse skin with water/shower.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin ou du personnel médical.

P321 Specific treatment (see supplemental first aid instruction on this label).

P305+P351+P338 IF IN EYES: Rinse cautiously with water for several minutes. Remove contact lenses, if present and easy to do. Continue rinsing.

P405 Entreposer dans un endroit fermé à clé.

P403+P233 Entreposer dans un endroit bien ventilé. Maintenir le contenant bien fermé.

P501 Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulation.

Dangers non classés par ailleurs : Aucun(e)

SECTION 3 : Composition/Informations relatives aux ingrédients

Identification	Nom	Poids %
Numéro CAS : 141-43-5	Monoéthanolamine	<40
Numéro CAS : 7732-18-5	Eau purifiée	>50
Numéro CAS : 7647-01-0	Acide hydrochlorique	<10

Informations supplémentaires : Aucun(e)

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminé ou non disponible

Après inhalation :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 3 sur 10

Solution Gardotest 247

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable
Maintenir les voies aériennes non obstruées
Consulter un médecin en cas de malaise
Déplacer à l'air frais
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise
Déplacer la personne incommodée, à l'air frais
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec la peau :

Rincer la zone au savon et à l'eau
Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin
Laver la zone avec du savon et à l'eau
Consulter un médecin si des symptômes surviennent ou persistent
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après un contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes
Enlever les verres de contact s'il y a lieu et si cela peut être fait facilement
Continuer à rincer
Consulter un médecin
Retirer les lentilles de contact si possible, pendant le rinçage
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer la bouche et boire de grandes quantités d'eau
Ne PAS faire vomir
Consulter un médecin en cas de malaise
Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin en cas de malaise
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou consulter un médecin

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminé ou non disponible

Symptômes et effets retardés :

Non déterminé ou non disponible

Soin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement spécifique :

Non déterminé ou non disponible

Notes pour le médecin :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage

Agents d'extinction inappropriés :

Non déterminé ou non disponible

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 4 sur 10

Solution Gardotest 247

La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de gaz irritants et de vapeurs

Équipements de protection particuliers des pompiers :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Voir Section 8

Utiliser un équipement typique de lutte contre l'incendie, un appareil respiratoire autonome, une combinaison spéciale fermée hermétiquement

Précautions particulières :

L'échauffement cause une augmentation de la pression, un risque d'éclatement et de combustion

Couper les sources d'inflammation

Le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone peuvent se dégager en cas de combustion

SECTION 6 : Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate

Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection

Précautions environnementales :

Ne devrait pas être libéré dans l'environnement

Prévenir l'écoulement dans les canaux, les égouts et autres cours d'eau

Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage :

Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels)

Éliminer les contenus / conteneurs conformément aux règlements locaux

Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible

SECTION 7 : Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation en toute sécurité :

Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

Éviter d'inhaler le brouillard ou la vapeur.

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités :

Entreposer dans un endroit froid et bien ventilé.

Entreposer loin d'aliments.

SECTION 8 : Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (base juridique)	Substance	Identification	Concentration autorisée
ACGIH	Acide hydrochlorique	7647-01-0	ACGIH VLS C 2,0 ppm
United States (OSHA)	Acide hydrochlorique	7647-01-0	OSHA LEP C 5,0 ppm
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	OSHA LEP C 7,0 mg/m ³

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 5 sur 10

Solution Gardotest 247

Pays (base juridique)	Substance	Identificatio n	Concentration autorisée
NIOSH	Acide hydrochlorique	7647-01-0	NIOSH LER C 5,0 ppm
	Acide hydrochlorique	7647-01-0	NIOSH LER C 7,0 mg/m ³
Canada	Monoéthanolamine	141-43-5	Alberta OELs - 8-Hour TWA Exposure Limit: 7.5 mg/m ³ (3 ppm)
	Monoéthanolamine	141-43-5	Alberta OELs - 15-minute STEL: 15 mg/m ³ (6 ppm)
	Monoéthanolamine	141-43-5	British Columbia OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 3 ppm
	Monoéthanolamine	141-43-5	British Columbia OELs - 15-minute STEL: 6 ppm
	Monoéthanolamine	141-43-5	Manitoba OELs - 8-Hour Exposure Limit (TLV-TWA): 3 ppm
	Monoéthanolamine	141-43-5	Manitoba OELs - 15-minute STEL: 6 ppm
	Monoéthanolamine	141-43-5	Ontario OELs - 8-Hour TWA Exposure Value (TWA): 3 ppm
	Monoéthanolamine	141-43-5	Ontario OELs - 15-minute STEL (STEL): 6 ppm
	Monoéthanolamine	141-43-5	Quebec OELs - 8-Hour TWA Exposure Value: 7.5 mg/m ³ (3 ppm)
	Monoéthanolamine	141-43-5	Quebec OELs - 15-minute STEL: 15 mg/m ³ (6 ppm)
	Monoéthanolamine	141-43-5	Saskatchewan OELs - 8 hour average contamination limit: 3 ppm
Monoéthanolamine	141-43-5	Saskatchewan OELs - 15 minute average contamination limit: 6 ppm	

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Informations sur les procédures de surveillance :

Non déterminé ou non disponible

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Protection respiratoire :

Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 6 sur 10

Solution Gardotest 247

Mesures générales d'hygiène :

- Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.
- Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Effectuez un entretien de routine.
- Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur) :	Liquide incolore à jaune
Odeur :	Légèrement ammoniacque
Seuil d'odeur :	Non déterminé
Valeur pH :	10
Point de fusion / point de congélation :	Non déterminé
Point/intervalle d'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair :	Non déterminé
Taux d'évaporation :	<1
Inflammabilité (solide, gazeux) :	Non déterminé
Limite d'explosion supérieure :	Non déterminé
Limite d'explosion inférieure :	Non déterminé
Pression de vapeur :	Non déterminé
Densité de vapeur :	Non déterminé
Densité :	Non déterminé
Densité relative :	Environ 1
Solubilités :	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé
Température d'autoinflammation :	Non déterminé
Température de décomposition :	Non déterminé
Viscosité dynamique :	Non déterminé
Viscosité cinématique :	Non déterminé
Propriétés explosives	Non déterminé
Propriétés comburantes	Non déterminé

Informations supplémentaires

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Stabilité chimique :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

Possibilité de réactions dangereuses :

Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

Conditions à éviter :

Aucun connu.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 7 sur 10

Solution Gardotest 247

Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Nocif en cas d'ingestion Nocif en cas d'inhalation Nocif en contact avec la peau

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
Acide hydrochlorique	inhalation	CL50 - Souris - 1.108 ppm / 1 heure
	orale	LD50 Rabbit: 900 mg/kg
Monoéthanolamine	dermique	DL50 - Rat - 1 000 mg/kg
	inhalation	CL50 - Souris - 2420 mg/m ³ /2 heures
	orale	DL50 - Souris - 700 mg/kg

Corrosion/irritation de la peau

Évaluation : Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Acide hydrochlorique	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.
Monoéthanolamine	Provoque des brûlures sévères à la peau et des lésions oculaires.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Provoque de sérieuses lésions aux yeux.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC)

Nom	Classification
Acide hydrochlorique	Groupe 3 - Non classable quant à sa cancérogénicité pour l'homme

Programme national de toxicologie (PNT) : Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Mutagénicité cellulaire germinale

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 8 sur 10

Solution Gardotest 247

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition unique)

Évaluation : Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour l'organe cible (exposition répétée)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables : Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques : Aucune donnée disponible.

Autres informations : Aucune donnée disponible.

SECTION 12 : Informations écologiques

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Acide hydrochlorique	LC50: 282 mg/L (96Hr)

Toxicité chronique (à long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 9 sur 10

Solution Gardotest 247

SECTION 13 : Précautions pour l'élimination

Méthodes d'élimination :

Il ressort de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux entités réglementaires applicables (US 40CFR262.11)

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport des marchandises dangereuses du Canada (TDG)

N° UN	UN 2735
Nom d'expédition approprié UN	Alkylamines, N.O.S Éthanolamine
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Code maritime international pour les marchandises dangereuses (IMDG)

N° UN	UN 2735
Nom d'expédition approprié UN	Alkylamines, N.O.S Éthanolamine
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

Réglementation des marchandises dangereuses de l'Association du Transport Aérien International (IATA-DGR)

N° UN	UN 2735
Nom d'expédition approprié UN	Alkylamines, N.O.S Éthanolamine
Classe(s) de danger UN pour le transport	8 
Groupe d'emballage	III
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

Réglementations du Canada

Liste intérieure des substances (DSL) :

Fiche de données de sécurité

Selon la réglementation canadienne concernant les produits dangereux et SIMDUT 2015

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Page 10 sur 10

Solution Gardotest 247

7647-01-0	Acide hydrochlorique	répertorié
141-43-5	Monoéthanolamine	répertorié
7732-18-5	Eau purifiée	répertorié

Liste extérieure des substances (NDSL) : Non déterminé

SECTION 16 : Informations supplémentaires

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Disclaimer:

Ce produit a été classé selon les critères de danger figurant dans les règlements sur les produits contrôlés et la FS contient tous les renseignements requis par les règlements sur les produits contrôlés. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail. L'utilisateur doit tenir compte des informations relatives aux risques pour la santé et pour la sécurité dans le présent document et prendre les précautions requises pour un travail individuel pour en instruire les employés et mettre au point des procédures de travail garantissant un environnement de travail sécuritaire. Les informations contenues ici sont exactes autant que nous sachions. Toutefois, comme les conditions de manutention et d'utilisation échappent à notre contrôle, nous ne saurions garantir les résultats et déclinons toute responsabilité pour les dommages causés par l'utilisation de cette matière. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables à cette matière.

NFPA : 3-0-0

HMIS : 3-0-0

Date de préparation initiale : 02.26.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit